

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **29 novembre 2023**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **28**  
Nombre de pouvoirs : **1**

Le six décembre deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 28 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 1 membre du Conseil Municipal :**

M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20231206-016

**Matière :** 7.1.5 - Finances locales – décisions budgétaires – tarifs

**Objet :** PRESTATION DE SERVICES – FIXATION DES TARIFS

Vu la délibération n° DI20230301-003 du 1<sup>er</sup> mars 2023 fixant le tarif du prêt de matériel communal, et la délibération DL20230301-015 du 1<sup>er</sup> mars 2023 fixant le coût horaire dans le cadre de prestation du personnel communal ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation des Régies d'Eau et d'Assainissement Collectif, en date du 16 novembre 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 16 novembre 2023 ;

Considérant la nécessité d'adopter un tarif des prestations de service adapté au coût actuel ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs relatifs à la prestation de service de maintenance du réseau d'eau potable comme suit :**

Désignation travaux	Unité	Prix unitaire € HT
<b>Terrassement et travaux spéciaux</b>		
Tractopelle	h	26
Mini pelle 2,5T	h	24
Camion benne	h	12
Fourgon	h	17,5
Véhicule utilitaire léger	h	10
Engin de compactage	h	20,5
Pompage avec véhicule hydrocureur		sur devis spécifique
<b>Matériaux de remblaiement réfection chaussée</b>		
Sable 1 m3 = 1.4 T	T	25
Remblaiement avec matériaux issu de la fouille	T	Temps passé
GNT 0/31.5 1m3 = 1.7 T	T	23
Réfection de voirie enrobé à froid 1m3 = 1.9T	T	110
<b>Main d'œuvre</b>		
Ingénieur	h	35
Technicien	h	32,5
Agent de maitrise	h	24
Adjoint technique	h	21,5
<b>Pièces , canalisation, tuyaux, plomberie ...</b>		
Restitution du coût achat des pièces au demandeur	ensemble	fonction du chantier

**Fait en Mairie d'Ussel, le 6 décembre 2023**



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Accusé de réception en préfecture  
019-211927504-20231206-DL20231206-016-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2023  
Date de réception préfecture : 07/12/2023  
Date de mise en ligne : 07/12/2023